

Sophie Méreau Secrétaire générale du SNMH-CGT

Α

Philippe Bélaval Président du Centre des monuments nationaux

Paris, le 19 janvier 2019

Objet : Préavis de grève pour les personnels du CMN

Monsieur le Président,

Alors que depuis deux mois de nombreux Françaises et Français manifestent chaque samedi pour lutter contre la paupérisation galopante que connaissent nombre d'entre eux, aucune réponse n'est à ce jour apporté sur les questions de justice sociale et fiscale. Le SNMH-CGT se retrouve dans nombre de revendications portées par le mouvement en cours notamment en matière de justice sociale et fiscale : augmentation des salaires, pensions et minima-sociaux, rétablissement de l'impôt sur la fortune, suppression du CICE... Nombre d'agents du CMN connaissent d'ailleurs les problématiques liés à un pouvoir d'achat bien insuffisant. Aujourd'hui, avoir un travail ne sauve pas de la pauvreté.

Par ailleurs, la réponse gouvernementale est d'une violence inouïe et rarement atteinte. C'est un mouvement de contestation qui est durement réprimé. Nous ne saurions cautionner ces graves dérives. Notre solidarité se porte aux nombreuses victimes et à toutes celles et ceux qui luttent pour une vie meilleure. C'est pourquoi, nous déposons un préavis de grève pour l'ensemble des agents du CMN à compter du samedi 26 janvier et pour tous les samedis jusqu'au 30 mars 2019.

Dans le cadre de ce préavis de grève le SNMH-CGT revendique :

- La fin des violences policières et le droit à manifester pacifiquement.
- La fin du CICE et le rétablissement de l'ISF.
- L'abandon d'AP2022 et son projet de suppression de 120 000 emploi dans la Fonction publique.
- La création d'emplois publics à hauteur des besoins de la population (santé, éducation, culture...).
- L'abandon du projet de retraites à points, le retour à la retraite à 60 ans et 37.5 annuités.
- Le renforcement et l'élargissement de la Sécurité sociale.
- L'augmentation générale des salaires avec un SMIC débutant à 1 800 euros bruts.
- Le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires et contractuels avec rattrapage depuis 2010.
- L'intégration des primes dans les salaires et la fin des primes au mérite.
- L'attribution d'une prime de fin d'année pour 2018 de 500 € pour tous.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations syndicales les meilleures.

O Corean

Copie à :

Monsieur Franck Riester, Ministre de la Culture

Madame Bénédicte Lefeuvre, Directrice générale du Centre des monuments nationaux

Madame Delphine Samsoen, Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux

Madame Valérie Renault, Secrétaire générale de la CGT-Culture